
Genève, le 27 août 2014

World Innovation Day : une nouvelle initiative pour promouvoir l'innovation

La première Journée Internationale de l'Innovation en Santé se tiendra les 28 et 29 août au Campus Biotech à Genève. Organisé sous l'impulsion des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), l'événement a pour objectif de favoriser la rencontre entre les auteurs de projets prometteurs et de potentiels investisseurs. Les meilleures inventions seront récompensées.

L'innovation est fondamentale dans le domaine de la santé. Grâce à elle, le confort, le bien-être et la sécurité des patients sont en constante amélioration. C'est pourquoi les HUG n'ont de cesse d'encourager l'émergence d'idées nouvelles. La Journée de l'Innovation s'inscrit dans cette démarche. Chaque année, les collaborateurs des HUG sont invités à participer à ce concours qui récompense la meilleure invention susceptible d'améliorer le processus de soins: médicament, équipement ou méthode de travail.

Une compétition élargie au niveau international

Lancé en 2007, cet événement rencontre un succès croissant. Ses organisateurs ont donc décidé d'étendre son concept au niveau international. Les 28 et 29 août se tiendra ainsi la première Journée Internationale de l'Innovation en Santé (World Innovation Day - Innovation for Health). Cette fois, le concours s'est ouvert à des participants issus des quatre coins du monde : Genève, mais aussi le Canada, Hong Kong et l'Afrique du Sud. Les compétiteurs ont tous déjà remporté un prix lors de Journées de l'Innovation organisées dans leurs pays respectifs. Un jury international sera chargé d'élire la meilleure innovation parmi les douze en lice.

La Journée Internationale de l'Innovation vise à faire connaître à de potentiels investisseurs les meilleurs projets d'innovation en santé. Des acteurs-clés du secteur économique participeront à l'événement et pourront ainsi entrer directement en contact au Campus Biotech, à Genève, avec les équipes de chercheurs.

Trois projets innovants HUG

Les HUG sont en lice cette année avec trois projets. Primés en 2013 et en 2011 par les Prix de l'innovation HUG, « CPR TestLung » et « KIOP » ont été développés respectivement par les équipes du Dr Jean-Christophe Richard et du Dr Victor Dubois-Ferrière. Quant au troisième projet qui a reçu le prix de l'innovation en 2009, il est à l'origine de la création d'une start-up issue de l'Université de Genève et des HUG, spécialisée dans le traitement et le diagnostic des cancers. La qualité de ces projets les met en bonne place pour remporter ce nouveau concours.

KIOP : inspirée des dernières avancées technologiques et des consoles de jeux, cette application permet au chirurgien de manipuler des images médicales sur ordinateur d'un simple geste de la main, sans avoir à quitter le champ stérile du bloc opératoire. Un « must » à l'heure où l'imagerie médicale 3D fait partie intégrante des actes chirurgicaux.

CPR TestLung : on ne le sait pas assez : en cas de réanimation cardio-respiratoire hors hôpital, il importe autant d'assurer la ventilation du patient que le massage cardiaque. A l'heure où la formation s'organise sur des mannequins de simulation hautement perfectionnés, le CPR TestLung propose d'y insérer un poumon test pour reproduire au plus près les fonctions vitales et former ainsi des professionnels de pointe.

Stemergie : cette entreprise a identifié des molécules qui ciblent spécifiquement les cellules à l'origine de cancers (*cancer-initiating cells, CIC*), en complément aux traitements standards. Efficace dans l'éradication des CIC à l'origine de tumeurs malignes au cerveau, ce traitement pourra être élargi à d'autres types de cancers.

Pour en savoir plus sur les projets : www.hug-ge.ch/projets-innovants-aux-hug

Place aux inventeurs romands

Les inventeurs de l'arc lémanique auront également l'occasion de se faire connaître. Un second concours mettra en compétition 33 projets innovants mis au point dans des universités, écoles, hôpitaux ou start-up romands. Des posters présenteront chacun des concepts. Les dix meilleurs compétiteurs auront trois minutes pour défendre leur idée devant l'audience.

Pour de plus amples informations : Therese Legerer, tél. 022 372 60 06